

Qu'est-ce que le groupe "Femmes pour l'Europe" ?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **67 (1979)**

Heft [7-8]

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275634>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Page internationale

Femmes Suisses est heureuse de présenter un article de notre correspondante londonienne, Ruth Elliott, journaliste professionnelle et vice-présidente de l'Association des Journalistes de la presse féminine.

Problèmes de la femme au travail en Angleterre

C'est une ironie, typique de notre époque à recherche de sensations, que le fait que le nombre de femmes à exercer une activité professionnelle soit dans le Royaume-Uni le plus élevé d'Europe et que ce fait soit pris comme le signe de leur plus grande émancipation.

Sans doute, ces 60% de femmes en âge de travailler et qui sortent tous les matins de chez elles pour aller gagner un salaire, ces femmes paraissent fort libérées aux mères de petits enfants qui doivent rester à la maison. Mais pourquoi le font-elles ? Pour gagner de l'argent et se sentir indépendantes ? Pour rencontrer d'autres gens ? Ou l'illusion d'un travail satisfaisant et la chance de faire carrière ?

Bien sûr que tout cela joue un rôle. La décision de trouver un job est d'ailleurs plus facile pour les femmes dans un pays où la plupart des enfants de plus de 5 ans passent toute la journée — de 9 h du matin à 15 h 30 ou 16 h — à l'école. Il y a évidemment le problème des vacances : la garde des enfants reste un problème, et la solution pour l'améliorer est une question essentielle pour les mères.

Il y a d'autres exemples pour montrer que le point de vue des femmes et leurs motivations vis-à-vis du travail professionnel est différent de celui des hommes. Il est vrai que le Salaire Egal a été graduellement introduit au Royaume-Uni depuis 1975, et que le « Sex Discrimination Act » date de la même année. Depuis ce moment, la Commission de l'Égalité des chances nommée par le gouvernement a aidé les femmes à lutter pour leurs nouveaux droits en éducation et formation, l'emploi, l'obtention de certains services... avec une exception significative, celles qui coûteraient quelque chose au gouvernement, en pensions et revenus. Pas d'égalité de ce côté-là.

En dépit d'un progrès du côté des salaires — à peu près les trois quarts du salaire des hommes — la plupart des femmes travaillent encore dans les professions traditionnellement mal payées, dactylographie, nettoyage, restauration, vente. Même celles qui enseignent ou soignent des malades ont moins de chances que les hommes d'atteindre le sommet de leur profession. Un paradoxe à noter, l'égalité des sexes implique que des postes à haute responsabilité dans des professions totalement féminines jusqu'alors, commencent à tenter des hommes.

Cette image assez sinistre du travail féminin est due en partie au fait que dans un passé récent peu de femmes ont pu faire l'effort d'une éducation universitaire, d'une formation dans les spécialisations scientifiques, des apprentissages ou même des cours du soir. Aujourd'hui les filles ont tous les droits de suivre ces cours, et bien que l'éducation soit la même pour garçons et filles dans les écoles d'Etat, la plupart des filles continuent à choi-

sir des sujets littéraires ou artistiques, ou choisissent des formations de coiffeuses ou de secrétaires, plutôt que la plomberie ou la mécanique.

Il faut bien dire que les stéréotypes sexuels ont la vie dure. Les petites filles continuent à jouer à la poupée et aider maman à la maison — la plupart des livres de classe continuent à leur offrir ces rôles passifs — et une fille qui a réussi à renverser la barrière traditionnelle vers des professions dites masculines, cette fille continue à étonner.

Les changements n'arrivent pas en un jour. Plus de filles vont à l'université (moins que de garçons) et elles choisissent un registre plus étendu de professions. On accepte plus de jeunes filles en médecine, en droit, elles sont aussi plus nombreuses dans les cours de formation bancaire ou d'affaires, mais tout en représentant une minorité qui stagne autour d'un tiers des jeunes étudiants.

Disons tout de même que le public a appris récemment qu'une femme vient d'être nommée gouverneur d'une prison d'hommes, qu'il y a une femme pilote aux Caledonian Airways, qu'une jeune Noire est plombier, qu'à l'aéroport de Gatwick il y a deux filles apprenties mécaniciens parmi les mille apprentis, que des femmes sont dockers, conduisent des trains, des cars routiers...

Bien des choses dépendent de la façon dont ces pionnières vont réussir leur profession. C'est lorsque ces nouvelles ne seront plus étonnantes que les femmes auront été réellement acceptées comme égales dans le monde du travail. Il faut plus qu'une loi pour rendre l'égalité des chances vraiment efficaces.

Ruth Elliott (trad. Bvd W)
(Vice-présidente de l'AIJPF)

Une association féminine française qui fait parler d'elle !

L'UFCS : Union Féminine Civique et Sociale, existe depuis 1925. Créée sur un constat : « Il n'est plus possible d'accepter que les femmes soient tenues hors de toute responsabilité civique et politique », elle rejoint au départ les mouvements féminins français pour le droit de vote et d'éligibilité. Mais son originalité vient de ce que, sans attendre l'octroi de ce droit, elle pousse les femmes à se préparer, à se former, à saisir toutes les occasions de s'insérer dans des responsabilités. Ainsi 2 « UFCS » sont parmi les premières femmes élues au Conseil des Prudhommes, d'autres sont cooptées dans des commissions municipales, d'autres encore sont à l'origine des premiers syndicats féminins...

Autre domaine d'action : les droits des femmes au foyer, surtout ceux des femmes de milieux populaires. Suivant la même méthode, l'UFCS forment ces femmes, les entraîne à s'exprimer et parallèlement agit : 600 000 signatures, de grands meetings à la Sorbonne et c'est la création des allocations familiales, de l'allocation de mère au foyer.

Puis apparaît : la place des femmes dans la vie économique : « 70% du budget national passe par les mains des mères de famille » Qu'en font-elles ? Là encore pédagogie et action.

On trouve ainsi les 3 axes selon lesquels l'UFCS va se développer jusqu'à nos jours :

« civique », « économie-consommation », « femme », auxquels, au fur et à mesure de l'actualité se sont ajoutés d'autres pôles de formation et d'action, « urbanisme-logement » : « presse-culture », « 3e âge », « international », etc.

« Efficaces parce que compétentes » a été longtemps le leitmotiv de l'UFCS. La compétence s'y acquiert de deux façons : apport de connaissances sur le thème choisi par un groupe de femmes et parallèlement formation de méthode : tel que expression orale, formation à l'animation de groupe, à la synthèse, méthode des cas, méthodes d'enquête. Cette année l'UFCS a dispensé 21 000 heures de formation : elle fait porter de gros efforts sur sa pédagogie dont elle renouvelle sans cesse les aspects en partant de deux idées force : partir des expériences concrètes et vécues des participantes, travailler beaucoup en petits groupes où chacune peut s'exprimer.

Nous sommes persuadées — et nous en avons la preuve tous les jours qu'une femme — une personne — dans un groupe est capable de grands développements, qu'elle y devient plus consciente et que sa capacité à assumer des responsabilités s'éveille et s'accroît.

Dans le même temps, l'UFCS continue son action en vue de l'amélioration du sort du plus grand nombre et spécialement des femmes. Dans les localités, des UFCS sont conseillères municipales ou membres des commissions extra-municipales, elle participe à la gestion et l'animation d'organismes locaux variés, elles créent des clubs de consommateurs, des haltes-garderies, des permanences d'information, des comités de quartier.

Au-delà des différences d'éducation, de milieu, d'opinion politique et des tensions ainsi engendrées, se révèle un certain consensus des femmes UFCS : un sens du concret « on ne leur en raconte pas », un grand souci de la justice et un désir d'humanisation de la société par la promotion et la participation des femmes.

Brigitte Tassin

UFCS : 6, rue Béranger, Paris 75003

Qu'est-ce que le groupe « Femmes pour l'Europe » ?

En 1974 à Bruxelles où se rencontrent, grâce à la Commission des Communautés, beaucoup d'Européennes, Ursula Hirschmann-Spinelli eut l'idée de réunir des femmes qui, comme elle, étaient inquiètes de la fragilité de l'Europe devant l'inflation et la crise pétrolière et qui, comme elle, souhaitaient faire entendre leur voix et assumer leurs responsabilités.

Le groupe « Femmes pour l'Europe » naquit ainsi d'une double conviction : la nécessité de construire une Europe unie, forte et indépendante, et la nécessité pour les femmes de gagner, dans ce domaine comme dans les autres, une influence correspondant mieux à leur importance numérique et au rôle qu'elles ambitionnent de jouer dans une société qui se veut à la fois démocratique et équitable.

Comment ces femmes voient-elles l'Union Européenne ?

Pour que l'Europe puisse devenir autre chose qu'une espérance, il faut parvenir à des transferts effectifs de souveraineté à une auto-

Page internationale

rité commune véritable dans tous les domaines où l'unité est nécessaire. Le groupe « Femmes pour l'Europe » souhaite un exécutif compétent pour tous les grands problèmes de la politique étrangère, de l'économie, de la politique sociale, de la défense. Un Parlement élu au suffrage universel doit pouvoir en assurer le contrôle démocratique. Il faut enfin que le pouvoir judiciaire puisse faire respecter la législation européenne. C'est dans une fédération que les Européens retrouveront le moyen d'influencer effectivement leurs destins, d'échapper à des divisions qui freinent le progrès et la justice et de s'opposer à l'emprise des puissances économiques internationales et à l'impérialisme des grands Etats.

Quelles sont les actions du groupe ?

Le groupe « Femmes pour l'Europe » est le seul du genre qui existe au niveau européen.

Sa localisation à Bruxelles lui donne une position privilégiée pour servir de centre de stimulation et d'échange avec d'autres groupes agissant dans les pays membres.

Il a donc un rôle de contact, de carrefour, d'organe de coordination entre différents groupes féminins. C'est un lieu de discussion, d'échange de vues et d'études.

Il a organisé en novembre 1975 un colloque très fructueux qui a réuni 83 participantes des neuf pays : il a provoqué une manifestation de 400 personnes en décembre 1975 devant les Communautés où les ministres devaient décider du texte définitif de la directive sur l'égalité de traitement. Une brochure intitulée « Des Européennes parlent de l'Europe » a été réalisée par le groupe et éditée par le Ministère des Affaires étrangères de Belgique, au moment où se préparent les premières élections au suffrage universel du Parlement européen.

A l'avenir, il entend soutenir les femmes engagées dans la construction européenne, qui auraient souscrit à ses options fondamentales.

Il prévoit l'établissement de dossiers concernant des thèmes précis et il est décidé à travailler à l'information de l'opinion publique sur les activités des parlementaires européens.

Tour d'horizon

Parlement européen

Les organisations féminines ont fait vigoureusement campagne pour les élections, et il y avait partout de nombreuses candidates. La liste, intéressante à analyser, a paru dans Femmes d'Europe. Parmi les élues, relevons les noms de Simone Veil, France, Susanna Agnelli, Italie, et Barbara Castle, Royaume-Uni.

Conférence de la Décennie de la Femme

Mme Lucile M. Mathurin Mair, de la Jamaïque, a été désignée comme secrétaire générale de cette conférence, qui aura lieu à

Copenhague en 1980. Mme Mair a déjà représenté son pays à la Conférence de l'Année Internationale de la Femme à Mexico en 1975.

Amérique latine

Pour sensibiliser l'opinion publique à la situation juridique de mineures des femmes dans nombre de pays, il a été créé, sous l'égide de l'UNESCO et avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, un service spécial d'information latino-américain. Son but : poser les problèmes spécifiques de la femme dans la région ; éliminer de la presse et des autres moyens d'information les préjugés et les stéréotypes ; favoriser la participation des femmes au développement sur un pied d'égalité avec les hommes ; mettre en lumière la relation qui existe entre leur statut socio-économique et leur niveau éducatif et les problèmes de population et de bien-être social. Pour ce faire, le service s'efforce d'accroître le volume des informations sur ces problèmes et de développer une communication permanente entre les femmes des différents pays du continent qui travaillent à améliorer la condition féminine. Un réseau de journalistes-coordinatrices, assistées de 32 correspondantes a été mis sur pied.

Un service analogue a été créé dans la région des Antilles, et des entreprises similaires sont envisagées pour l'Afrique, l'Asie et le monde arabe. L'objectif à long terme est d'établir un réseau mondial pour la production et la diffusion d'articles concernant les femmes et leurs problèmes.

AVS

La conseillère nationale Cornelia Fuy (SO) a déposé une motion demandant que l'âge de la retraite soit la même pour les hommes et les femmes, et que toute femme, même mariée ou veuve, ait un droit individuel à une rente AVS/AI tenant compte des cotisations qu'elle a versées. Le Conseil fédéral a proposé de transformer la motion en postulat. Il décidera des modifications à soumettre aux Chambres lorsque la commission fédérale de L'AVS/AI aura donné son avis.

Administration fédérale

Le Bulletin officiel des offres d'emploi contiendra dorénavant l'indication qu'en principe tous les postes sont ouverts aux deux sexes, pour autant que les conditions soient remplies. C'est là le résultat d'une démarche de la Commission fédérale pour les questions féminines. Le Conseil fédéral a en outre répondu à la conseillère nationale Heidi Deney (NE) que le Département des finances et des douanes s'efforce de trouver également une solution satisfaisante pour les offres d'emplois paraissant dans la presse.

Zurich

Une quinzaine de jeunes psychologues, sociologues et assistantes sociales se sont associées pour ouvrir un bureau de consultation et de traitement pour les femmes. La première consultation coûte 30 francs, mais pour la suite le tarif est adapté aux moyens financiers de la cliente.

Vaud

Une commission du Grand Conseil, présidée par Suzy Cornaz, chargée de relever

les domaines où l'égalité des femmes n'est pas réalisée, a mentionné : la fiscalité, les salaires, les assurances, la protection des femmes enceintes, la présentation équitable des hommes et des femmes dans les livres scolaires, la couture et les travaux manuels, la généralisation du terme « madame » dans l'administration. La commission a conclu en indiquant qu'elle ne partageait pas le scepticisme du Conseil d'Etat quant à l'initiative « droits égaux ». Par 78 voix contre 42, le Grand Conseil a accepté la résolution suivante : « Soucieux de voir aboli tout privilège lié au sexe, constatant que ce domaine dépend pour une bonne part du droit fédéral, le Grand Conseil exprime le vœu qu'un nouvel article 4 bis, tel que proposé par une initiative populaire, vienne expressément consacrer le principe de l'égalité des sexes dans la Constitution fédérale. »

Bâle-Ville

Le Grand Conseil a voté un crédit de 100 000 francs pour faire procéder à un examen de la situation de la femme dans la législation cantonale et dans les ordonnances d'exécution.

Lisez **F Questions au féminin**, on peut se le procurer gratuitement à l'Office fédéral pour les affaires culturelles. J'y relève 4 articles intéressants :

Revision de la loi sur l'assurance maternité

Texte de la réponse de la Commission fédérale pour les questions féminines à la consultation. La commission approuve le projet de revision avec l'idée qu'une revision plus avantageuse pour les femmes sera bientôt préparée. En attendant, elle demande notamment que

- les prestations soient sensiblement améliorées
- les hommes participent aux frais de la maternité
- les prestations journalières soient versées pendant 16 semaines, dont 10 au moins après la naissance.

Travail à temps partiel

L'Union Syndicale Suisse entreprend — enfin — une étude approfondie de la question. Si elle ne s'y intéresse qu'aujourd'hui, c'est qu'il est difficile de syndiquer les demandeurs de travail à temps partiel : les femmes mariées dont le mari ne gagne pas assez, les étudiants devant financer partiellement leurs études, les hommes et les femmes qui ne veulent pas se consacrer uniquement à leur profession.

« Je veux faire quelque chose ! »

Titre d'un cours de préparation au retour au travail, organisé à la demande du groupe Femme et Travail de Bienne par l'université populaire de cette ville. 25 après-midi répartis pendant les mois d'automne, avec 25 participantes, dont 6 ont déjà repris une activité professionnelle ou bénévole. Un deuxième cours a lieu actuellement.

Femmes migrantes

La sociologue zuricoise Katarina Ley vient de publier chez Huber, à Frauenfeld, une thèse sur la situation des Italiennes en Suisse. Elle la résume dans F. Sa thèse doit être une mine de renseignements précieux pour tous ceux qui s'occupent de la question.